

6.6

Placements

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
CI GLOBAL QUALITY DIVIDEND GROWTH INDEX ETF	24 juin 2024	Ontario
CI U.S. AGGREGATE BOND COVERED CALL ETF		
METALLA ROYALTY & STREAMING LTD.	21 juin 2024	Colombie-Britannique
SPROTT PHYSICAL COPPER TRUST	21 juin 2024	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR+ à l'adresse : www.sedarplus.ca.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
-------------------	--------------	----------------------------------

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FONDACTION, LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE LA CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX POUR LA COOPÉRATION ET L'EMPLOI	21 juin 2024	Québec
FONDS D'OBLIGATIONS DE QUALITÉ À ÉCHÉANCE CIBLE 2025 BNI	19 juin 2024	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve-et-Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
FONDS D'OBLIGATIONS DE QUALITÉ À ÉCHÉANCE CIBLE 2026 BNI		
FONDS D'OBLIGATIONS DE QUALITÉ À ÉCHÉANCE CIBLE 2027 BNI		
FONDS D'OBLIGATIONS DE QUALITÉ À ÉCHÉANCE CIBLE 2028 BNI		
FONDS D'OBLIGATIONS DE QUALITÉ À ÉCHÉANCE CIBLE 2029 BNI		
FONDS DE PLACEMENT ACTIONS DU BARREAU DU QUÉBEC	20 juin 2024	Québec
FONDS DE PLACEMENT DIVIDENDES DU BARREAU DU QUÉBEC		
FONDS DE PLACEMENT ÉQUILIBRÉ DU BARREAU DU QUÉBEC		
FONDS DE PLACEMENT MARCHÉ MONÉTAIRE DU BARREAU DU QUÉBEC		
FONDS DE PLACEMENT MONDIAL DU BARREAU DU QUÉBEC		
FONDS DE PLACEMENT OBLIGATIONS DU BARREAU DU QUÉBEC		
FONDS DE REVENU ACTIONS PALOS	25 juin 2024	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
		<ul style="list-style-type: none"> - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve-et-Labrador
FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS ET DES TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ)	21 juin 2024	Québec
FONDS FÉRIQUE ACTIONS AMÉRICAINES	20 juin 2024	Québec - Ontario
FONDS FÉRIQUE ACTIONS ASIATIQUES		
FONDS FÉRIQUE ACTIONS CANADIENNES		
FONDS FÉRIQUE ACTIONS CANADIENNES DE DIVIDENDES		
FONDS FÉRIQUE ACTIONS EUROPÉENNES		
FONDS FÉRIQUE ACTIONS MARCHÉS ÉMERGENTS		
FONDS FÉRIQUE ACTIONS MONDIALES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE		
FONDS FÉRIQUE ACTIONS MONDIALES DE DIVIDENDES		
FONDS FÉRIQUE ACTIONS MONDIALES D'INNOVATION		
FONDS FÉRIQUE OBLIGATIONS CANADIENNES		
FONDS FÉRIQUE OBLIGATIONS MONDIALES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE		
FONDS FÉRIQUE REVENU COURT TERME		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FONDS FÉRIQUE REVENU MONDIAL DIVERSIFIÉ		
PORTEFEUILLE FÉRIQUE AUDACIEUX		
PORTEFEUILLE FÉRIQUE CONSERVATEUR		
PORTEFEUILLE FÉRIQUE CROISSANCE		
PORTEFEUILLE FÉRIQUE ÉQUILIBRÉ		
PORTEFEUILLE FÉRIQUE PONDÉRÉ		
CALDWELL CANADIAN VALUE MOMENTUM FUND	19 juin 2024	Ontario
CALDWELL U.S. DIVIDEND ADVANTAGE FUND		
CALDWELL-LAZARD COREPLUS INFRASTRUCTURE FUND (FORMERLY, CALDWELL COREPLUS INFRASTRUCTURE FUND)		
CANOE ASSET ALLOCATION PORTFOLIO CLASS	21 juin 2024	Alberta
CANOE CANADIAN SMALL MID CAP PORTFOLIO CLASS		
CANOE DEFENSIVE U.S. EQUITY PORTFOLIO CLASS		
CANOE ENERGY INCOME PORTFOLIO CLASS		
CANOE ENERGY PORTFOLIO CLASS		
CANOE ENHANCED INCOME PORTFOLIO CLASS		
CANOE EQUITY PORTFOLIO CLASS		
CANOE FUNDAMENTAL GLOBAL EQUITY PORTFOLIO CLASS		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
CANOE INTERNATIONAL EQUITY PORTFOLIO CLASS		
CATÉGORIE D' ACTIONS PRIVILÉGIÉES CANOE		
CATÉGORIE D'OBLIGATIONS AVANTAGE CANOE		
CATÉGORIE D'OBLIGATIONS SANS CONTRAINTES CANOE		
CATÉGORIE MONDIALE DE REVENU CANOE		
CATÉGORIE NORD-AMÉRICAINNE DE REVENU MENSUEL CANOE		
FONDS D' ACTIONS MONDIALES CANOE		
FONDS DE FIDUCIE CANOE		
FONDS DE RENDEMENT À PRIME CANOE (AUPARAVANT, FONDS DE REVENU À PRIME CANOE)		
FONDS DE REVENUE AMÉLIORÉ CANOE		
FONDS DÉFENSIF D' ACTIONS INTERNATIONALES CANOE		
FONDS DÉFENSIF D' ACTIONS MONDIALES CANOE		
FONDS DÉFENSIF MONDIAL ÉQUILIBRÉ CANOE		
FONDS D'OBLIGATIONS AVANTAGE CANOE		
FONDS D'OBLIGATIONS SANS CONTRAINTES CANOE		
FONDS MONDIAL DE REVENU CANOE		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
E3 LITHIUM LTD.	24 juin 2024	Alberta
FNB ACTIF D'OCCASIONS MINIÈRES DYNAMIQUE	21 juin 2024	Ontario
FNB ACTIF IMMOBILIER DYNAMIQUE		
FNB ACTIF MONDIAL AURIFÈRE DYNAMIQUE		
FNB CROISSANCE AMÉRICAINNE DE QUALITÉ GUARDIAN I3	24 juin 2024	Ontario
FNB CROISSANCE MONDIALE DE QUALITÉ GUARDIAN I3		
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES SECTEURS LIMITÉS GUARDIAN		
FONDS DE BONS DU TRÉSOR AMÉRICAINS À TRÈS COURT TERME GUARDIAN		
FONDS DE BONS DU TRÉSOR CANADIENS À TRÈS COURT TERME GUARDIAN		
FNBACTIF DE TITRES À TAUX VARIABLE LYSANDER-CANSO	25 juin 2024	Ontario
FNBACTIF DE TRÉSORERIE DE SOCIÉTÉS LYSANDER-CANSO		
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS VALEUR AMÉRICAIN CANSO LYSANDER		
FONDS D' ACTIONS LYSANDER-CANSO		
FONDS D' ACTIONS LYSANDER-PATIENT CAPITAL		
FONDS D' ACTIONS TOTALES LYSANDER-SEAMARK		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FONDS D' ACTIONS TOUS PAYS ACHETEUR/ VENDEUR CANSO- LYSANDER		
FONDS D' ACTIONS TOUS PAYS LYSANDER- TRIASIMA		
FONDS DE DIVIDENDES D' ACTIONS PRIVILÉGIÉES LYSANDER- SLATER		
FONDS DE REVENU D' ACTIONS LYSANDER- CRUSADER		
FONDS DE REVENU ÉQUILIBRÉ LYSANDER		
FONDS DE TITRES À COURT TERME ET À TAUX VARIABLE AMÉRICAIN LYSANDER- CANSO		
FONDS DE TITRES À COURT TERME ET À TAUX VARIABLE LYSANDER- CANSO		
FONDS DE TITRES DE SOCIÉTÉS LYSANDER- FULCRA		
FONDS D' OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS À LARGE SPECTRE LYSANDER- CANSO		
FONDS D' OBLIGATIONS LYSANDER- CANSO		
FONDS D' OPPORTUNITÉS DE CRÉDIT LYSANDER- CANSO		
FONDS ÉQUILIBRÉ LYSANDER- CANSO		
FONDS ÉQUILIBRÉ LYSANDER- SEAMARK		
FONDS VDV LYSANDER		
LYSANDER- CANSO CORPORATE TREASURY FUND		
LYSANDER- CANSO U.S. CORPORATE TREASURY FUND		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
LYSANDER-SLATER PREFERRED SHARE ACTIVETF		
FONDS À REVENU MENSEL CIBC	20 juin 2024	Ontario
FONDS ASIE-PACIFIQUE CIBC		
FONDS BONS DU TRÉSOR CANADIEN CIBC		
FONDS CANADIEN D'OBLIGATIONS CIBC		
FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES CIBC		
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES CIBC		
FONDS D' ACTIONS EUROPÉENNES CIBC		
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES CIBC		
FONDS D' ACTIONS VALEUR CANADIENNES CIBC		
FONDS DE CROISSANCE DE DIVIDENDES CIBC		
FONDS DE MARCHÉS ÉMERGENTS CIBC		
FONDS DE PETITS CAPITALISATIONS CANADIEN CIBC		
FONDS DE REVENU DE DIVIDENDES CIBC		
FONDS DE REVENUE À SHORT TERME CIBC		
FONDS DURABLE D' ACTIONS CANADIENNES CIBC (FORMERLY, FONDS D' ACTIONS CANADIENNES SAUF COMBUSTIBLES FOSSILES CIBC)		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FONDS DURABLE D' ACTIONS MONDIALES CIBC (FORMERLY, FONDS D' ACTIONS MONDIALES SAUF COMBUSTIBLES FOSSILES CIBC)		
FONDS DURABLE D' OBLIGATIONS CANADIENNES DE BASE PLUS CIBC (FORMERLY, FONDS D' OBLIGATIONS CANADIENNES DE BASE PLUS SAUF)		
FONDS ÉNERGIE CIBC		
FONDS ÉQUILIBRÉ CIBC		
FONDS IMMOBILIER CANADIEN CIBC		
FONDS INDICE BOURSIER AMÉRICAIN CIBC		
FONDS INDICE BOURSIER AMÉRICAIN ÉLARGI CIBC		
FONDS INDICE BOURSIER CANADIEN CIBC		
FONDS INDICE BOURSIER EUROPÉEN		
FONDS INDICE BOURSIER INTERNATIONAL CIBC		
FONDS INDICE NASDAQ CIBC		
FONDS INDICE OBLIGATAIRE CANADIEN CIBC		
FONDS INDICE OBLIGATAIRE INTERNATIONAL CIBC		
FONDS INDICIEL ASIE-PACIFIQUE CIBC		
FONDS INDICIEL D' OBLIGATIONS CANADIENNES À COURT TERME CIBC		
FONDS INDICIEL ÉQUILIBRÉ CIBC		
FONDS INDICIEL MARCHÉS		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
ÉMERGENTS CIBC		
FONDS INTERNATIONAL D'ACTIONS CIBC		
FONDS INTERNATIONAL D'OBLIGATIONS CIBC		
FONDS MARCHÉ MONÉTAIRE CIBC		
FONDS MARCHÉ MONÉTAIRE EN DOLLARS US CIBC		
FONDS MÉTAUX PRÉCIEUX CIBC		
FONDS MONDIAL À REVENU MENSUEL CIBC		
FONDS MONDIAL DE TECHNOLOGIE CIBC		
FONDS PETITES SOCIÉTÉS INTERNATIONALES CIBC		
FONDS PETITES SOCIÉTÉS US CIBC		
FONDS RESSOURCES CANADIENNES CIBC		
FONDS SOCIÉTÉS FINANCIÈRES CIBC		
PORTEFEUILLE CROISSANCE ÉQUILIBRÉ SOUS GESTION CIBC		
PORTEFEUILLE CROISSANCE SOUS GESTION CIBC		
PORTEFEUILLE CROISSANCE SOUS GESTION EN DOLLARS US CIBC		
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ À REVENU MENSUEL SOUS GESTION CIBC		
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ SOUS GESTION CIBC		
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ SOUS GESTION EN DOLLARS US CIBC		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
PORTEFEUILLE FNB EQUILIBRE CIBC (ANCIENNEMENT, PORTEFEUILLE PASSIF ÉQUILIBRÉ CIBC)		
PORTEFEUILLE FNB EQUILIBRE DE CROISSANCE CIBC (ANCIENNEMENT PORTEFEUILLE PASSIF ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE CIBC)		
PORTEFEUILLE FNB PRUDENT CIBC (ANCIENNEMENT PORTEFEUILLE PASSIF PRUDENT CIBC)		
PORTEFEUILLE REVENU PLUS SOUS GESTION CIBC		
PORTEFEUILLE REVENU SOUS GESTION CIBC		
PORTEFEUILLE REVENU SOUS GESTION EN DOLLARS US CIBC		
PORTEFEUILLE SOUS GESTION CROISSANCE PLUS CIBC (ANCIENNEMENT PORTEFEUILLE CROISSANCE DYNAMIQUE SOUS GESTION CIBC)		
SOLUTION DE CRISSANCE INTELLI CIBC		
SOLUTION DE REVENU INTELLI CIBC		
SOLUTION DURABLE ÉQUILIBRÉE CIBC (FORMERLY, SOLUTION ÉQUILIBRÉE DURABLE CIBC)		
SOLUTION DURABLE ÉQUILIBRÉE DE CROISSANCE CIBC (FORMERLY, SOLUTION ÉQUILIBRÉE DE CROISSANCE DURABLE CIBC)		
SOLUTION DURABLE ÉQUILIBRÉE PRUDENTE CIBC (FORMERLY, SOLUTION ÉQUILIBRÉE PRUDENTE DURABLE CIBC)		
SOLUTION ÉQUILIBRÉE DE CROISSANCE INTELLI CIBC		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
SOLUTION ÉQUILBRÉE DE REVENU INTELLI CIBC		
SOLUTION ÉQUILBRÉE INTELLI CIBC		
FONDS ALTERNATIF DE REVENU D' ACTIONS WARATAH WARATAH ALTERNATIVE ESG FUND	22 juin 2024	Ontario
FONDS D'ACTIFS ALTERNATIFS STRATÉGIQUES MONDIAUX AGF FONDS D' ACTIONS CANADIENNES STRATÉGIQUES TOUTES CAPITALISATIONS AGF FONDS D' ACTIONS DE CROISSANCE TOUTES CAPITALISATIONS AMÉRICAINES AGF FONDS D' ACTIONS MONDIALES ESG AGF FONDS D' ACTIONS STRATÉGIQUES DES MARCHÉS ÉMERGENTS AGF FONDS D' ACTIONS STRATÉGIQUES MONDIALES AGF FONDS D' ACTIONS STRATÉGIQUES MONDIALES DE DIVIDENDES AGF FONDS DE PETITES ET MOYENNES CAPITALISATIONS NORD-AMÉRICAINES AGF FONDS DE REVENU DE DIVIDENDES MENSUELS CANADIENS AGF FONDS DE ROTATION SECTEURS AMÉRICAINS AGF FONDS D'ÉPARGNE-PLACEMENT À INTÉRÊT ÉLEVÉ AGF FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES	25 juin 2024	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
STRATÉGIQUES SANS CONTRAINTE AGF		
FONDS D'OBLIGATIONS STRATÉGIQUES CANADIENNES AGF		
FONDS ÉQUILIBRÉ STRATÉGIQUE CANADIEN AGF		
FONDS PORTEFEUILLE CONSERVATEUR MONDIAL AGF		
FONDS PORTEFEUILLE DE REVENU MONDIAL AGF		
FONDS PORTEFEUILLE DÉFENSIF MONDIAL AGF		
FONDS PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ MONDIAL DE CROISSANCE AGF		
FONDS PORTEFEUILLE MODÉRÉ MONDIAL AGF		
FONDS PORTEFEUILLE MONDIAL DE CROISSANCE AGF		
FONDS D'OCCASIONS MONDIALES DE CROISSANCE DYNAMIQUE	21 juin 2024	Ontario
I-80 GOLD CORP.	24 juin 2024	Ontario
THOMSON REUTERS CORPORATION	19 juin 2024	Ontario
TR FINANCE LLC	19 juin 2024	Ontario
VENATOR ALTERNATIVE INCOME FUND	20 juin 2024	Ontario
VENATOR FOUNDERS ALTERNATIVE FUND		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR+ à l'adresse : www.sedarplus.ca.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
ELECTROVAYA INC.	20 juin 2024	Ontario
FONDS SCOTIA D'ACTION EUROPEENNES	25 juin 2024	Ontario
CATÉGORIE SCOTIA MIXTE ACTION INTERNATIONALES		
FONDS SCOTIA DE REVENU CANADIEN		
FONDS SCOTIA D'OBLIGATIONS CANADIENNES		
PORTEFEUILLE À REVENU FIXE PRUDENT SCOTIA		
FONDS PATRIMOINE SCOTIA CANADIEN À MOYENNE CAPITALISATION		
NORTHERN GRAPHITE CORPORATION	24 juin 2024	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR+ à l'adresse : www.sedarplus.ca.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Aucune information.

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR+ à l'adresse : www.sedarplus.ca.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Sprott Physical Copper Trust (l'« émetteur ») **Demande de dispense**

Vu la demande présentée par l'émetteur auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 10 juin 2024 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le *Règlement 41-101*, le *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 et les termes définis suivants :

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du prospectus et des suppléments établissant les placements au cours du marché;

« prospectus » : le prospectus préalable de base que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 17 juin 2024, ainsi que toute version modifiée de celui-ci;

« suppléments établissant les placements au cours du marché » : les suppléments de prospectus préalable relatifs au prospectus qui établiront les placements au cours du marché;

Vu l'acte d'autorisation de signature de certains actes, documents ou écrits pris en vertu de l'article 24.1 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1 et les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de cette même loi;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujetti dans tous les territoires du Canada;
2. L'émetteur compte effectuer un placement au cours du marché;
3. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, l'émetteur peut placer ses titres auprès de souscripteurs québécois;
4. Un émetteur qui entend procéder au placement de ses titres au Québec est tenu d'établir un prospectus;

5. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, les souscripteurs acquièrent leurs titres directement sur le marché et l'émetteur est dispensé de leur remettre le prospectus;
6. La version anglaise du prospectus et des suppléments établissant les placements au cours du marché sera déposée auprès de l'Autorité;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente à la condition que le prospectus et tout supplément relatif au prospectus autre que les suppléments établissant les placements au cours du marché soient établis en français et déposés auprès de l'Autorité avant que l'émetteur place des titres auprès de souscripteurs québécois dans le cadre d'un placement autre qu'au cours du marché.

Fait le 14 juin 2024.

Patrick Théorêt
Directeur du financement des sociétés

Décision n° : 2024-FS-1040113

Metalla Royalty & Streaming Ltd. (l'« émetteur »)
Demande de dispense

Vu la demande présentée par l'émetteur auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 14 juin 2024 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le *Règlement 41-101*, le *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 et les termes définis suivants :

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du prospectus et des suppléments établissant les placements au cours du marché;

« prospectus » : le prospectus préalable de base que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 19 juin 2024, ainsi que toute version modifiée de celui-ci;

« suppléments établissant les placements au cours du marché » : les suppléments de prospectus préalable relatifs au prospectus qui établiront les placements au cours du marché;

Vu l'acte d'autorisation de signature de certains actes, documents ou écrits pris en vertu de l'article 24.1 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1 et les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de cette même loi;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti dans toutes les provinces du Canada;

2. L'émetteur compte effectuer un placement au cours du marché;
3. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, l'émetteur peut placer ses titres auprès de souscripteurs québécois;
4. Un émetteur qui entend procéder au placement de ses titres au Québec est tenu d'établir un prospectus;
5. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, les souscripteurs acquièrent leurs titres directement sur le marché et l'émetteur est dispensé de leur remettre le prospectus;
6. La version anglaise du prospectus et des suppléments établissant les placements au cours du marché sera déposée auprès de l'Autorité;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente à la condition que le prospectus et tout supplément relatif au prospectus autre que les suppléments établissant les placements au cours du marché soient établis en français et déposés auprès de l'Autorité avant que l'émetteur place des titres auprès de souscripteurs québécois dans le cadre d'un placement autre qu'au cours du marché.

Fait le 18 juin 2024.

Patrick Théorêt
Directeur du financement des sociétés

Décision n° : 2024-FS-1040558

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1^{er} octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
8TWELVE FINANCIAL TECHNOLOGIES INC.	2022-04-07 au 2022-04-14	850 000 \$
AEQUI ACQUISITION CORP.	2020-11-24	29 324 250 \$
AERO ENERGY LIMITED	2024-03-05 au 2024-03-08	5 900 000 \$
AES ANDES S.A.	2024-06-10	17 894 500 \$
ALECTRA INC.	2024-06-13	200 000 000 \$
ANGELLIST ADVISORS, LLC	2024-06-14	34 334 \$
ANGELLIST ADVISORS, LLC	2024-06-13	7 214 \$
ARDIAN REAL ESTATE EUROPEAN FUND III S.C.A., SICAV-SIF	2023-10-12	36 643 622 \$
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2024-06-12	1 500 000 \$
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2023-09-14	9 640 104 \$
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2023-08-21	3 605 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2023-08-16	954 077 \$
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2024-06-17	500 071 900 \$
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2023-07-24	1 582 920 \$
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2023-08-22	7 567 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2023-08-18	6 012 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2023-07-17	2 637 400 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2023-08-18	5 779 928 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2023-06-14	664 850 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2023-06-28	2 600 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2023-03-30	1 750 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2023-06-05	5 000 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2023-08-21	1 000 000 \$
BIONXT SOLUTIONS INC.	2024-05-10	270 000 \$
BOREALIS MINING COMPANY LIMITED (FORMERLY, 1329300 B.C. LTD.)	2024-06-19	712 500 \$
BROOKFIELD REAL ESTATE INCOME CORP.	2024-06-01	2 685 979 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
CHAMPS D'OR DE LA BEAUCE INC.	2024-06-14	285 750 \$
COMPASS DATACENTERS ISSUER II, LLC	2024-03-07	1 309 316 \$
CONSTELLATION SOFTWARE INC.	2024-02-16	168 550 000 \$
CORPORATION CHARBONE HYDROGÈNE (AUPARAVANT CAPITAL ORLETTA II INC.)	2023-09-21	203 020 \$
CPPIB CAPITAL INC.	2024-06-10	598 089 520 \$
CROWN PROPTECH ACQUISITIONS	2022-02-11	44 299 512 \$
DOLLARAMA INC.	2024-06-11	761 680 875 \$
FIDUCIE DE MONTAGE DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX CANADIENS 6	2024-06-13	119 122 164 \$
FIRST CAPITAL REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2024-06-12	300 000 000 \$
GLOBAL PARTNER ACQUISITION CORP II	2021-01-14	1 202 130 \$
HALO EXPLORATION LTD.	2024-06-14	13 768 668 \$
HARBOUR FIRST MORTGAGE INVESTMENT TRUST	2024-06-13	1 850 000 \$
HERITAGE MINING LTD.	2024-06-20	593 004 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
HPQ SILICIUM INC.	2024-06-21	1 483 100 \$
HYDROGRAPH CLEAN POWER INC.	2024-06-11	3 652 887 \$
INFINICO METALS CORP.	2024-06-19	628 900 \$
JOFF FINTECH ACQUISITION CORP.	2021-02-09	77 038 983 \$
KENSINGTON PRIVATE EQUITY FUND	2024-06-11	5 837 690 \$
KORYX COPPER INC. (FORMERLY DEEP-SOUTH RESOURCES INC.)	2024-06-14	1 999 891 \$
MADORO METALS CORP. (FORMERLY MEGASTAR DEVELOPMENT CORP.)	2024-01-31	108 750 \$
MINES ABCOURT INC.	2024-04-23 au 2024-04-30	1 297 916 \$
MMI OPPORTUNITY FUND II LP	2023-03-29	5 555 000 \$
MORTGAGE COMPANY OF CANADA INC.	2024-04-01	7 815 817 \$
MYRIAD URANIUM CORP.	2024-06-24	2 912 500 \$
OCEANVIEW TECHNOLOGIES INC.	2023-07-19	42 100 \$
OURCROWD (INVESTMENT IN SCY) L.P.	2023-07-19	13 185 \$
PATHFINDER ACQUISITION CORPORATION	2021-02-19	290 122 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
PEMBROOK COPPER CORP.	2024-06-11	275 286 \$
PEMBROOK COPPER CORP.	2024-06-17	274 750 \$
PINNACLE LIFESTYLES FUND III INCORPORATED	2024-05-10	338 900 \$
PINNACLE LIFESTYLES FUND III INCORPORATED	2024-06-13	86 500 \$
POWER NICKEL INC.	2024-06-10	200 000 \$
PROSPECT RIDGE RESOURCES CORP.	2024-06-13	2 049 520 \$
PROSTAR HOLDINGS INC.	2023-07-21	3 550 000 \$
PYROGENÈSE CANADA INC.	2023-07-21	3 030 000 \$
Q PRECIOUS & BATTERY METALS CORP.	2024-06-12	185 000 \$
QCX GOLD CORP. (FORMERLY, FIRST MEXICAN GOLD CORP.)	2023-08-28	490 000 \$
REPUBLIC OF ITALY (THE)	2024-05-21	36 989 996 \$
RIVER VALLEY ESTATES MUTUAL FUND TRUST	2024-06-24	78 000 \$
SATURN OIL & GAS INC.	2024-06-14	73 196 573 \$
SESH PRODUCTS INC.	2024-06-10	14 424 811 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
SIGNATURE RESOURCES LTD.	2024-06-12	2 101 237 \$
SILVER CROWN ROYALTIES INC.	2023-07-21	500 000 \$
SOUTHWESTERN PUBLIC SERVICE COMPANY	2024-06-06	17 659 785 \$
SPECTRA7 MICROSYSTEMS INC.	2024-06-13	245 000 \$
SPORTLOGIQ INC.	2024-05-27 au 2024-06-05	2 084 000 \$
STARPAX BIOPHARMA INC.	2024-05-31	1 906 586 \$
THERMA BRIGHT INC.	2024-06-10 au 2024-06-20	1 192 500 \$
THOMA BRAVO FUND XVI-A, L.P.	2024-05-31	374 335 650 \$
TREATSANDTREATS INC.	2024-06-13 au 2024-06-23	13 000 \$
TREMOR INTERNATIONAL LTD.	2021-06-22	27 758 590 \$
TREZ CAPITAL PRIME TRUST	2023-08-14 au 2023-08-18	380 601 \$
TREZ CAPITAL YIELD TRUST	2024-06-10 au 2024-06-14	411 374 \$
TREZ CAPITAL YIELD TRUST US	2024-06-10 au 2024-06-14	57 713 \$
VECIMA NETWORKS INC.	2024-05-29	27 497 190 \$
VIZSLA COPPER CORP.	2024-06-19	5 462 556 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
WASTE CONNECTIONS, INC. (FORMERLY PROGRESSIVE WASTE SOLUTIONS LTD.)	2024-06-13	442 700 000 \$
WHITEHORSE LIQUIDITY PARTNERS (OFFSHORE) V LP	2023-07-21	5 816 253 \$

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Aucune information.

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.